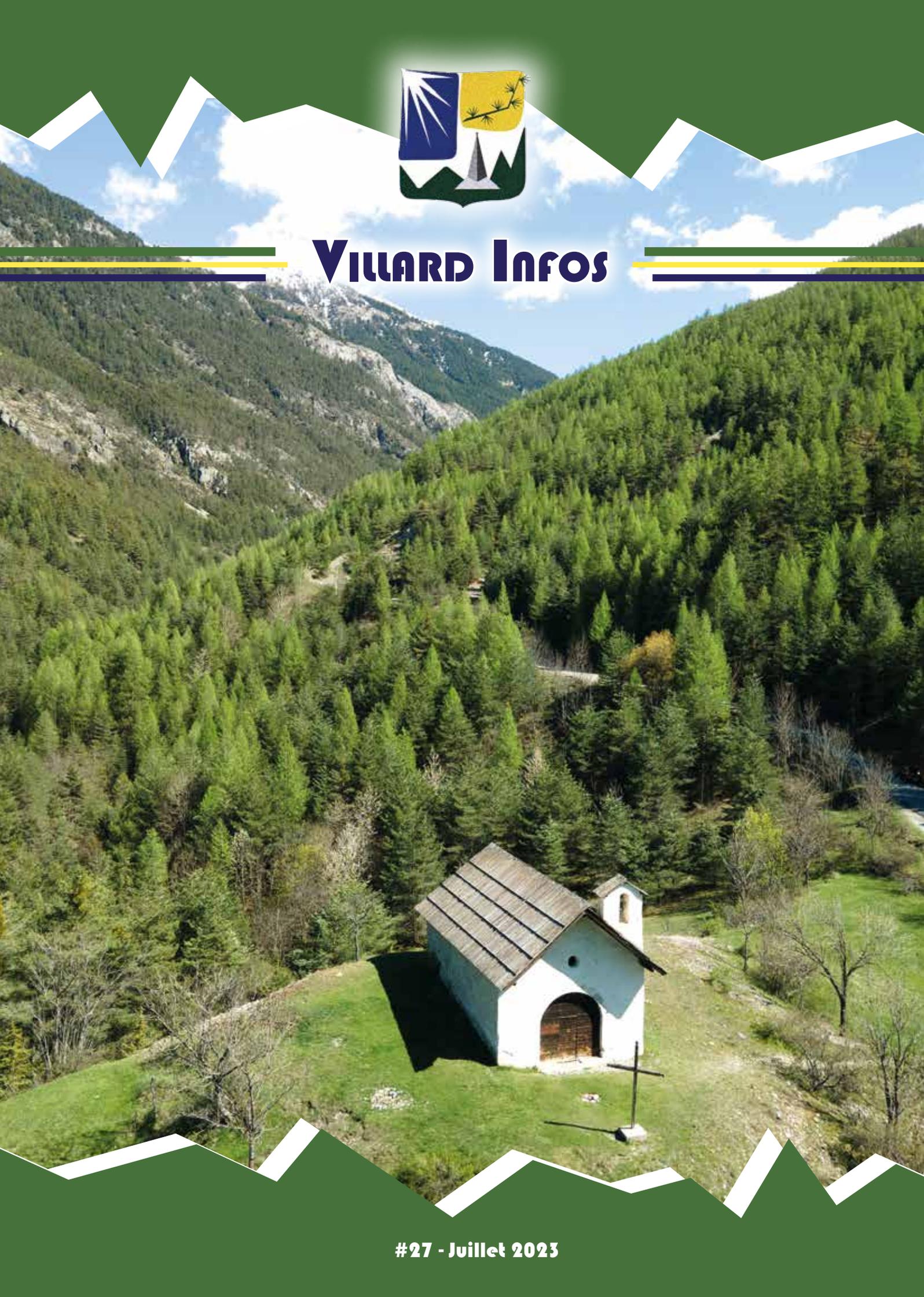




VILLARD INFOS



Chers Vialans,

Cela fait maintenant 3 ans que vous m'avez fait confiance et porté à la tête du village avec mon équipe, ces 3 années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

A cette crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir.

C'est dans cette période contrainte et compliquée que nous avons élaboré et voté le budget 2023 et que nous avons décidé cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition (l'évolution des bases fiscales voulu par l'Etat s'élève à 7,1%).

La hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante vont impacter nos dépenses. Nous travaillons sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides. Pour cela nous avons réalisé et réaliserons :

- Installation d'éclairages solaires
- Extinction de l'éclairage la nuit
- Des études thermiques sur les bâtiments communaux notamment l'école et les services techniques
- La mise en place cet automne de la télégestion du chauffage dans les salles St Paul et Culturelle
- Le changement de tous les chauffages au fioul en 2024.

Notre budget 2023 se résume sur un investissement notable de près de un million d'euros pour la réhabilitation du presbytère.

Une autre réalisation importante en cette année est la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 500 m³ afin de garantir l'approvisionnement de la commune pour les prochaines décennies. Ces travaux impacteront de manière importante l'accès aux chalets d'alpage durant tout l'été, nous mettrons en place comme l'année dernière une régulation de circulation.

Nous travaillons aussi à l'accélération de l'urbanisation sur la commune. En effet la loi va nous obliger rapidement à limiter voire interdire dès 2027 l'ouverture de toute nouvelle zone d'urbanisation. C'est pourquoi il nous semble important que certains projets sur la table depuis 2016 puissent se concrétiser. Je sais pouvoir compter sur vous tant les enjeux sont importants.

Enfin, l'été qui commence sera encore une fois festif, scientifique, culturel, musical et patrimonial. Un programme d'animation vous est proposé alors n'hésitez pas à consulter l'Anim à Villard ainsi que les réseaux sociaux et l'application de la commune pour une information complète.

Pour finir, je remercie vivement l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs, scolaires ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils permettent la concrétisation de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et pleinement engagée pour la réussite de notre village.

Bon et bel été à tous !

Sébastien FINE

Du 15 au 22 juillet
VIOLONCELLES EN FOLIE

~
20 juillet

Tour de France en courant au
Centre Montagne

~
5 et 6 août

FÊTE DES AYES

Par les Cos' du Villard

~
18-19-20 août

BUMP LOISIRS FESTIVAL

~
26-27-28 août

POCO LOCO

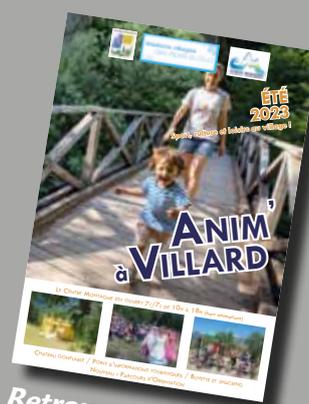
Étape cycliste Aix - Milan

~
03 Septembre

BAL TRADITIONNEL BRETON

~
30 Sept/1er octobre

OCTOBRE ROSE



Retrouver l'ensemble
des animations dans
l'Anim à Villard

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture tous les lundis de
juillet de 14h à 17h30

Jeux de société les Jeudis
20 & 27 juillet et 3,10 et 17
août de 14h à 16h
Après-midi Jeux de lettres
pour les 18-99 ans

Vendredi 28 juillet
à 15h30 - Grange de l'Olympe
(durée 1h30)

Rencontre-dédicace avec
Brigitte SIMONET
« les Destins Orchestré »

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LA RELÈVE EST ASSURÉE !

De nouvelles élections ont eu lieu le 10 février 2023 pour le mandat 2023-2025, nous vous présentons nos jeunes élus :

- BARNEOUD ROUSSET Mathilda
- CHATELAIN Ana
- COLOMBAN Bertille
- COLOMBAN Orlande
- FOURNIER Louïsie
- PARRAIN Julye
- HENTZ Mattei
- SALLE Tiphaine
- VALDENNAIRE Tom



Félicitations à eux pour leur implication, leur investissement et leur dynamisme.

De belles ambitions vont être mises à l'honneur avec notamment l'aménagement de la cour de l'école.

Ils seront aidés financièrement par l'association LES LOUPIAUX qui redistribuera la somme de 4500 €, correspondant à la fin de leur activité.

Pour rappel, cette association a géré le service de cantine scolaire jusqu'en 2014.

UNE FEMME À L'HONNEUR

Marena TURIN-BARTIER, mariée, 1 enfant, domiciliée à Villard depuis 1981, a été promue officier dans l'ordre national du mérite pour son engagement et services rendus dans le cadre de l'exercice de ses missions au sein de l'Education Nationale.

Enseignante d'anglais en collèges et lycée à Briançon, puis chargée de cours de didactique d'anglais et formatrice à l'université d'Aix-Marseille, elle est devenue Inspectrice d'académie inspectrice régionale (IA-IPR) d'anglais en 2002 et conseillère du recteur d'Aix-Marseille pour le dossier de l'Education Prioritaire en 2009.

Nommée Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) en avril 2017, elle suit depuis lors plus

particulièrement le pilotage de l'enseignement de l'anglais dans différentes académies métropolitaines ainsi que dans les académies des Antilles. Elle est correspondante territoriale de l'inspection générale pour l'académie de Corse.

Elle a par ailleurs en charge le dossier de la Langue des Signes Française, ainsi que la présidence de concours de recrutement (capes), toujours animée par l'esprit des valeurs républicaines portées par l'École et soucieuse de leur transmission. Par ailleurs, elle se montre particulièrement attentive à la question de l'équité entre les territoires.

Elle a au préalable été nommée chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur en 2011 et officier dans l'ordre des palmes académiques en 2012.

INCIVILITÉ

Notre projet de stade de sports des Béalières a vu le jour et il fait le bonheur des petits et des grands, de nombreuses familles et enfants s'y sont rendus pour profiter de ce lieu.

Malheureusement nous avons déjà constaté des incivilités et des dégradations : pelouse abîmée, mains courantes rayées,

bouteilles en plastique et masques déposés à même le sol... Un système de vidéo protection a été installé, il est opérationnel depuis le 1er juin.

Nous demandons à chacun d'entre vous d'être vigilant et de protéger cet endroit afin de le préserver.

FÊTE DE SAINT PANCRACE

Un grand merci à toutes les associations qui ont fait que cette journée a été joyeuse avec des sourires plein les visages et notamment :

Pour commencer un grand merci à :

L'association de L'AS Edelweiss pour son pain excellent et magnifiquement bien doré, confectionné dans notre four banal.
L'association des P'tits Loups qui a géré la buvette d'une main de maître pendant tout le weekend.

La Batucada qui a nous a fait défiler dans les rues du village au son de ses percussions.

Les magnifiques "Cheers bandits",

Alexandra et Ludo qui ont exécuté leurs démonstrations de danse et défilé, une grande première pour eux au sein d'une fête de village.

Tous les acteurs qui ont œuvré pour que le concours de pétanque puisse être relancé et avec comme nouveau Challenge de le dérouler dans nos endroits les plus improbables.

Christiane MASSON passionnée par les créations artistiques, nous a appris à confectionner de magnifiques fleurs en papier et permis de décorer bon nombre de vélos lors du défilé. Ses doigts d'or ont également créé de superbes maquillages pailletés.



Nos jeunes dynamiques du CMJ qui sont plein d'énergie et de motivation.

Et pour terminer un grand merci à nos services techniques et administratifs qui ont été mobilisés ce week-end et qui œuvrent souvent dans l'ombre avant et après les festivités.

Nous savons le travail que cela implique.

Un grand merci à tous !



UNE NOUVELLE CENTENAIRE

Madame COLOMBAN Marguerite, née DAURELLE à Saint Martin de Queyrières, a fêté ses 100 ans le 2 janvier 2023. Après quelques années passées à travailler à Marseille puis dans le Gers, elle est revenue habiter et travailler à Briançon. En 1949, elle épouse Julien COLOMBAN, qui occupait alors un emploi à la Tour ; ils s'installèrent à Champrouët, La rénovation de la maison, la naissance de ces 4 enfants et l'occupation aux travaux des champs et soins aux animaux ont rythmé sa vie.

A la soixantaine, son quotidien s'agrémenta alors de divers voyages, à la découverte des Etats Unis, de la Martinique et d'autres pays d'Europe.

Aujourd'hui, elle demeure toujours dans sa maison à Champrouët, et quand vous lui demandez : « Qu'est-ce que cela fait d'avoir 100 ans ? » elle répond : « un jour après l'autre, une année après l'autre, le temps passe et on y arrive... »



COMITÉ DES FÊTES

On a souvent tendance à oublier que derrière les événements, les activités et les spectacles on trouve un comité, une association qui organisent tout de A à Z.

Ils réunissent des personnes qui partagent la même vision et aspirent à un même objectif : animer notre beau village.

La commune leur apporte le soutien en mettant les moyens dont elle dispose, dans la mesure du raisonnable et du possible. Aujourd'hui nous sommes devant une difficulté : Suite à la démission du président du comité des fêtes, le conseil municipal a souhaité rencontrer les membres actifs du comité mais leur absence s'est maintenue durant l'organisation de la fête du village.

Tant de sourire et de joie émanent de ces festivités. Il est donc important d'animer notre commune pour le bien-être de ses habitants. Nous connaissons l'engagement de cet acte bénévole et ce qu'il implique.

L'ensemble des élus remercie le comité démissionnaire et son président qui ont œuvré pendant plus de 5 ans.

Ils n'ont pas hésité à mettre les moyens et leur temps aux services de tous afin d'offrir des fêtes de qualité à l'ensemble des Vialans.

De belles réalisations et festivités ont pu voir le jour grâce à leur investissement.

Voilà pourquoi aujourd'hui nous faisons appel à tous pour que notre comité des fêtes soit renouvelé et qu'une nouvelle organisation voit le jour.

La commune, l'ensemble des élus seront toujours présents à vos côtés !

DEVENEZ CE PRECIEUX ACTEUR !

AFFOUGE

En 2022, il avait été décidé de reporter la coupe à cette année. Compte tenu des difficultés de l'année dernière, le Conseil Municipal souhaite donner un réel coup de pouce.

La valeur du lot de bois façonné sera composé de 7 stères au tarif de 120 € par lot

Pour rappel les années précédente le lot était de 4 stères pour le même prix.

Les inscriptions se feront jusqu'au 28 juillet 2023. Les affouagistes auront lors de leur inscription obligatoirement du bois façonné en bordure de route. La présence du demandeur est indispensable pour l'enregistrement de l'inscription, ainsi qu'un justificatif de domicile et le paiement. Une attestation sur l'honneur précisant que la résidence principale est équipée d'un chauffage à bois sera à compléter au secrétariat.



PROJET SCIENTIFIQUE INRAE

Un dispositif d'observation connecté et partagé de la forêt pour les citoyens et les professionnels

Des scientifiques de l'INRAE, avec la Commune de Villard Saint Pancrace, l'association Forêts Alpines, l'Office National des Forêts et l'association des Communes forestières, vont installer un dispositif d'observation connecté et partagé de la forêt. Ce dispositif sera un premier prototype pour suivre un ensemble de mesures originales diverses et variées à l'échelle de l'arbre, décrivant tant la croissance de l'arbre que le microclimat de ce qui vit dessus (ou dedans), à destination des citoyens et des professionnels. Il permettra ainsi de collecter automatiquement et transmettre différentes variables biotiques (croissance des arbres, contraintes hydrique et thermique, phénologie, occurrence d'insectes emblématiques, etc.) et abiotiques (variables climatiques et microclimatiques). À cette étape, les objectifs sont de :

- 1) détecter et mesurer, à l'échelle de l'arbre, les variations des conditions au cours du temps,
- 2) suivre en temps réel les conséquences du dérèglement climatique sur certains paramètres et organismes clefs.

Ce dispositif d'observation à Villard Saint Pancrace est financé par la Fondation de France et l'INRAE dans le cadre du projet Forêts Communes qui porte sur l'observation, la connaissance et la gestion des forêts communales dans un contexte de changement climatique. Les moyens sont limités mais ils permettent de travailler sur la mise en œuvre et la valorisation de ce premier prototype original et connecté.

Un outil pédagogique pour les enfants de la Commune de Villard Saint Pancrace

Un objectif de sciences participatives de ce dispositif est de permettre, autour du thème du changement climatique et de la sensibilité particulière des milieux alpins, la réalisation d'activités pédagogiques et ludiques avec les enfants de la Commune, qui pourront suivre en temps réel les observations, partager leurs expériences et leurs connaissances.

Les scientifiques de l'INRAE ont installé le matériel pour ce premier prototype le 21 juin 2023.

ÉPICERIE PARTICIPATIVE

La commune en partenariat avec l'association Bouge ton Coq (partenaire de l'association des maires ruraux de France) a décidé de mobiliser les énergies afin de ré-ouvrir un commerce de proximité.

Cette association a développé avec son partenaire Monépi un système complet (approvisionnement, comptabilité, interface client) d'épicerie participative adapté aux communes rurales, là où les épicerie traditionnelles ont parfois du mal à survivre.

Une épicerie participative c'est :

- Une épicerie tenue par des bénévoles (2H/mois et par famille par exemple) avec 75% de produits locaux.
- Une alternative efficace à la distribution traditionnelle, sans

charge et sans marge.

103 épicerie ont été ouvertes dans toute la France et l'activité de chacune progresse chaque mois sans défaillance ! L'ensemble des élus croient que ce modèle est une première réponse adaptée à la désertification de nos campagnes (commerces, lien social, dépendance...).



Des réunions sont prévues régulièrement en mairie afin de faire aboutir ce projet au printemps 2024.

EMBELLESSEMENT DU PRINTEMPS



Rue principale du Bourg



Quartier du Maye



Quartier du Paquier

TRAVAUX

LE PRESBYTÈRE

Les travaux de réhabilitation du presbytère ont débuté au mois de mai dernier.

Il concerne pour l'instant les trois premiers lots attribués, l'objectif étant de terminer au plus vite d'ici l'automne le clos couvert.

Il a été trouvé dans certaines pièces du RDC des traces d'amiante qui nécessitent l'intervention d'une société spécialisée, cette intervention n'impacte pas les travaux sur la partie extérieure de la bâtisse ni dans les étages et le toit.

Lot 01 GROS OEUVRE : Les Compagnons de Castellane

- Travaux drains et étanchéité en cours
- Pose des échafaudages
- Création des ouvertures sur la façade
- Piquage des anciens enduits et purges des anciens joints sur façades

Lot 02 CHARPENTE BOIS - BARDAGES : AMC

- Travaux se dérouleront mois de juillet et août



Lot 03 MENUISERIES BOIS : Ent Laurent FAURE & Fils

- Pose des nouvelles menuiseries extérieures prévue fin juin

UN NOUVEAU RÉSERVOIR

Un investissement indispensable pour l'avenir afin d'assurer sereinement l'alimentation en eau potable de l'ensemble de la commune : Les travaux consistent en la réalisation d'un réservoir de 500m³.

Suite à l'étude menée en 2016 par le bureau Hydrétude, un diagnostic a été établi, ce rapport faisait état d'une faiblesse sur les stockages en eau de la commune.

En effet la plus grande ressource en eau se trouve stockée dans les plus petits réservoirs (150m³) situé à Sagne Brochiet alors que le deuxième réservoir de 300 m³ celui la ne bénéficie pas d'une alimentation suffisante en eau pour subvenir au besoin des 1500 Habitants de la commune pendant plusieurs jours.

Il a donc été décidé lors de la signature du contrat concessif avec la SPL ESHD la construction de ce réservoir. Les travaux sont réalisés par la société STAM sous maîtrise d'ouvrage de la SPL.

Le coût de réalisation s'élève à plus de 500 000 € HT. Des aides ont été obtenues auprès de l'Agence de l'eau et du département des Hautes Alpes à hauteur d'environ 70 %, le reste à charge porté par la SPL a été négocié dans le cadre du contrat concessif.

La période de préparation a été lancée en date du 13/02/23, le démarrage des travaux a débuté en date du 17/04/23. le lieu d'implantation le long de la route du mélézin a été voulu par la municipalité afin d'avoir un accès facilité.

Nous sommes conscients des difficultés pour accéder aux chalets d'alpage cet été mais cette réalisation est indispensable pour nous tous.





Plan canicule



Comme chaque année, le Préfet sollicite la population afin d'établir un recensement des personnes qui souhaitent être contactées en cas de canicule. Sont concernées par ce recensement les personnes âgées de plus de 65 ans :

- qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ;
- qui présentent des difficultés d'ordre moteur, une incapacité à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement (appareillage, présence d'une tierce personne...), ou des

difficultés d'ordre psychologique ;

- qui relèvent de l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), du dispositif d'hospitalisation à domicile (HAD) ou qui sont en affection de longue durée (ALD).

C'est pourquoi la mairie invite, si vous le souhaitez, à vous inscrire sur un registre nominatif

> **Contactez le secrétariat au 04 92 21 05 27.**

Application IntraMuros

Comme vous le savez déjà, la commune a mis en place une nouvelle application : « IntraMuros », cette dernière nous permet d'informer, d'alerter et de vous faire participer à la vie locale.



L'application d'IntraMuros est gratuite et téléchargeable sur Iphone et Android, vous sélectionnez ensuite notre commune. Vous n'avez pas besoin de donner votre mail ou votre

téléphone : la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée.

Vous recevez les alertes directement sur votre smartphone, et vous accédez au journal de la commune, aux événements, aux points d'intérêt touristiques, l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, l'école, et les commerces de la commune.

Continuez à nous rejoindre !!!

RENTREE SCOLAIRE 2023



L'année scolaire se termine et il faut déjà penser à la prochaine rentrée, cette année elle aura lieu le lundi 4 septembre 2023 à compter de 8h30.

Pour les nouveaux élèves les inscriptions sont à effectuer

auprès du secrétariat de la mairie, par téléphone par courrier ou par mail : accueil@villard-st-pancrace.com

Le secrétariat de mairie se tient à votre écoute pour plus de renseignements.

CENTRE AÉRÉ

La commune de Villard Saint Pancrace en partenariat avec la communauté de communes de Briançon met en place un centre aéré pour la période estivale.

Il est désormais possible d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs sans hébergement du centre social.

Ci-dessous vous trouverez le lien qui permet aux familles de créer leurs comptes sur le portail familles de la communauté de communes du briançonnais.

Les inscriptions des enfants aux différents ALSH du centre social sont ouvertes depuis le 1er juin 2023.

Lien : <https://ccbrianconnais.portail-familles.app/>

A noter que depuis le 1er Janvier 2023, la Communauté de communes du Briançonnais a repris la gestion de centre social de la MJC suite à l'agrément par la Caisse d'allocation Familial du projet social intercommunal.

RECRUTEMENT EN COURS

Un nouveau recrutement d'un secrétaire général est en cours car M FINE Christian fait valoir son départ à la retraite au 1er janvier 2024 après bien des années de bons services au sein de notre collectivité.

Le Conseil Municipal est en train de procéder au recrutement du nouveau secrétaire général. Nous reviendrons sur la

carrière de Christian dans le prochain numéro et lui souhaitons d'ores et déjà une bonne continuation dans sa nouvelle vie.

Deux renforts saisonniers sont embauchés cet été :

- Nicolas aux services techniques
- Mailys au Centre Montagne